MAIRIE DE CHATEAUNEUF DU RHONE (Drôme)
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2016

L'an deux mille seize, le neuf juin, le Conseil Municipal de la Commune de CHATEAUNEUF DU RHONE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame le Maire, Marielle FIGUET. Date de convocation : premier juin deux mille seize.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19 - Nombre de conseillers municipaux présents ou représentés : 19

PRESENTS : Mmes et MM. FIGUET, ZUCCHELLO, COLLODET, BRISAC, ROISSAC, COIRON, MAGNET, DE MATTEO, MONERAT, COCHARD, GATT, TOULOUMET, DE AZEVEDO, DUCHAMP, BOUYSSOU, HAB, DESCHAMPS.

EXCUSES ET REPRESENTES :
Monsieur Xavier CARREL donne pouvoir à Madame Marielle FIGUET.
Madame Mireille MARTURIER donne pouvoir à Monsieur Eric MONERAT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Maryline ROISSAC

Le quorum étant atteint, Madame le Maire déclare la séance du Conseil Municipal ouverte à 18h45.

Madame le Maire fait état de l'ordre du jour initial qui comporte 4 points :

1. **Demande de financement auprès de l'Etat dans le cadre du projet de réhabilitation/extension du groupe scolaire- Modification du plan de financement**
2. **Participation de la commune au financement d'une classe découverte**
3. **Fixation des tarifs de la régie animation**
4. **Informations diverses**

1. Demande de financement auprès de l'Etat dans le cadre du projet de réhabilitation/extension du groupe scolaire- Modification du plan de financement

Par une circulaire en date du 2 février dernier, monsieur le Préfet de la Drôme nous a informé de la mise en œuvre, dans le cadre de la loi de finance 2016, d'une dotation de soutien à l'investissement public local sur 2016.

Par délibération en date du 18 février 2016, le Conseil Municipal avait approuvé le plan de financement prévisionnel du projet de réhabilitation/extension du groupe scolaire de Châteauneuf du Rhône comme suit :

Dépenses prévisionnelles		**Recettes prévisionnelles**		
Libellé	**Montant HT**	**Libellé**	**Montant**	**Participation**
Travaux de rénovation-estimation APD	952 000.00 €	Conseil Départemental	408 115.80 €	20.00%
Travaux d'extension-phase APD	1 011 000.00 €	Etat- Dotation de soutien à l'investissement public local	816 231.60 €	40.00%
Acquisition du matériel informatique	28 590.23 €	Total des aides publiques	1 224 347.39 €	60.00%
Acquisition de mobilier scolaire	48 988.76 €	Financement à la charge de la commune (autofinancement et emprunt)	816 231.60 €	40.00%
Total HT	**2 040 578.99 €**	**Total HT**	**2 040 578.99 €**	
Total TTC	**2 448 694.79 €**	**Total TTC**	**2 448 694.79 €**	

Par mail en date du 26 mai 2016, les services de la Sous-Préfecture nous confirment l'éligibilité de notre opération au Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIPL), et nous invitent à modifier le plan de financement, selon un taux fixé par le Préfet de Région, comme suit :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles		
Libellé	**Montant HT**	**Libellé**	**Montant de la subvention sollicitée**	**Participation par rapport au montant subventionnable**
Travaux de rénovation-estimation APD	952 000.00 €	Conseil Départemental Financement acquis	408 115.80 €	20.00%
Travaux d'extension-phase APD	1 011 000.00 €	**Etat-Dotation de soutien à l'investissement public local**	**510 144.75 €**	**25.00%**
Matériel informatique	28 590.23 €	Financement à la charge de la commune (autofinancement et emprunt)	1 122 318.44 €	55.00%
Mobilier	48 988.76 €	**Total HT**	**2 040 578.99 €**	
Total HT	**2 040 578.99 €**	**Total TTC**	**2 448 694.79 €**	
Total TTC	**2 448 694.79 €**			

Le financement du Département est acquis à hauteur de 20 % du montant hors taxes de l'opération, la notification devrait intervenir courant juin 2016.

Le financement de la commune devrait s'établir en un arbitrage équilibré entre autofinancement (fonds propres) et emprunt en fonction du taux de participation de l'Etat au financement de l'opération.

Le Conseil Municipal, à la majorité (quatre contre : Eric DESCHAMPS, Chantal DUCHAMP, Christelle HAB, Bruno BOUYSSOU) :

- **Approuve** la modification du plan de financement du projet tel que présenté ci-dessus,
- **Autorise** madame le maire à signer l'ensemble des documents se rapportant à ce dossier.

2. Participation de la commune au financement d'une classe découverte

La classe de CM2 de madame Vidal est partie en classe de découverte du 25 au 29 avril 2016 au centre « La fontaine d'Annibal» de Buis Les Baronnies. Cette classe compte 22 élèves.

La participation de la commune sur le financement des classes découvertes s'élève à 80 € par élève et par séjour. Dès lors il convient d'autoriser la prise en charge d'une facture de 1 760 € (80 € par 22 élèves) correspondant à la participation financière de la commune à la classe découverte.

A noter que par courrier en date du 10 mai 2016, le Conseil Départemental de la Drôme nous a informé du retrait de son soutien financier au dispositif de classe découverte à compter de la rentrée 2016/2017.

Dès lors, en lien avec l'école élémentaire et l'ALCEP, une réflexion sera engagée en 2016 sur le financement des classes découvertes.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Décide** de financer les frais de séjour du 25 au 29 avril 2016 au centre « La fontaine d'Annibal» de Buis Les Baronnies sur les crédits culturels annuels, pour un montant de 80 € par élève.

- **De régler** directement à l'établissement organisateur la part communale.

- **De donner** tous pouvoirs à madame le maire pour régler la dépense.

3. Fixation des tarifs de la régie animations/manifestations

La délibération du Conseil Municipal en date du 21 avril 2011 a institué une régie permanente de recettes dans le cadre de la gestion des animations et des manifestations gérées par la commune.

Dans le cadre du fonctionnement de cette régie, il convient de compléter et/ou réajuster les tarifs compte-tenu des manifestations à venir comme suit :

- ✓ Film de la Saint Nicolas : 10€ le DVD
- ✓ Droit d'entrée : 10€
- ✓ Droit d'entrée : 5€
- ✓ Boisson au verre, petite bouteille d'eau 50cl, boissons chaudes : 1€
- ✓ Cannette 33 cl, bière pression : 2€
- ✓ Part de gâteaux, glaces, barquette frites : 2€
- ✓ Petite restauration, sandwich : 3€
- ✓ Assiettes de friandises : 5€
- ✓ Champagne : 25€ la bouteille
  5€ la flûte
- ✓ Bouteille de Clairette : 10€
- ✓ Bouteille de Vin : 7€
- ✓ Bouteille de Cidre, Vin Blanc Pétillant : 8€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de fixer les tarifs de la régie animations/manifestations comme énoncé ci-dessus,
- **Donne** tous pouvoirs à madame le Maire pour effectuer les démarches nécessaires.

4. Informations diverses

- 11 juin 2016 : Gala de Dance par l'association SA dance à 21h à la salle polyvalente (6 € l'entrée avec buvette et restauration sur place)
- 18 juin 2016 : Cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin, à 11h30, devant le monument aux morts
- 21 juin 2016 : Tournée des élèves du Conservatoire à 20 h en l'Eglise de Châteauneuf du Rhône (entrée libre)
- 28 juin 2016 : Tchatch lecture à la médiathèque à 17h30
- 3 juillet 2016 : Sorties vélos
- 9 juillet 2016 : MTI Tour, à partir de 21h, organisée par la municipalité, place du Valladas, suivi d'une soirée mousse avec DJ- Restauration sur place-entrée gratuite.
- 9 juillet 2016 : Concours de pêche « jeunes » le matin par la gaulle Montilienne et la municipalité
- 11 juillet 2016 : Permanence APPTE de 14h15 à 15h15 en mairie
- 12/19 et 26 juillet 2016 : Après-midi jeux en famille de 15h00 à 19h00, au parc à jeux des enfants à côté de la salle polyvalente pour tous les âges, grands jeux en bois, jeux de société, animations gratuites, proposé par la municipalité et Montélimar Agglo
- 24 juillet 2016 : Concours de pêche par la Gaule montilienne (réservé aux adhérents) de 7h à 12h
- 7 août 2016 : Concours de pêche interrégional par la Gaulle Montilienne de 10h à 15h

La séance est close à 18h55.

Pour le Maire absent,

Le 1er adjoint,

MAIRIE DE CHATEAUNEUF-DU-RHONE * 26780

Jean-Pierre ZUCCHELLO.